

pendant les séances. Je vous demande d'y donner toute votre attention. Cette après-midi, vous avez mis vos travaux sous la protection du premier apôtre de la tempérance, Mgr de Laval; je n'ai qu'à joindre mes prières aux vôtres pour obtenir de Dieu le succès dans vos travaux et le triomphe de la tempérance. — Et Monseigneur déclare le Congrès de Tempérance ouvert.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. LEMIEUX

S. G. Mgr Roy présente l'honorable juge F.-X. Lemieux, et rappelle les états de service du distingué magistrat dans la campagne de tempérance qui se poursuit depuis quelques années dans le diocèse de Québec.

En prenant la parole, l'honorable M. Lemieux dit que, avec sa discréption et son humilité ordinaires, Mgr Roy a omis de mentionner la part personnelle qu'il a prise dans la lutte qu'il a lui-même dirigée, depuis cinq ans, alors que, simple abbé, il reçut de son archevêque la mission d'organiser la campagne antialcoolique. Mgr Roy doit éprouver une grande joie aujourd'hui, en voyant l'assistance distinguée qui a répondu à son appel et les adhésions nombreuses au Congrès, résultat de ses efforts patriotiques.

Il s'agit maintenant de faire un nouvel effort pour obtenir des pouvoirs publics la régularisation plus rigide et plus restreinte du commerce des liqueurs. Les mesures adoptées par la législature à sa dernière session sont l'objet de commentaires élogieux de la part de l'honorable juge Lemieux. Il cite les paroles prononcées par Mgr Bruchési à la louange du gouvernement Gouin, et il ajoute qu'il est du devoir de chacun de veiller à ce que les lois et règlements adoptés jusqu'à ce jour soient observés avec la plus stricte fidélité.

La croisade actuelle a été poétisée, sanctifiée par les larmes et les prières de la femme chrétienne. Cette dernière comprend mieux que personne que le bonheur de sa famille et la paix de son foyer dépendent du triomphe de la tempérance. L'optimisme est ici bien justifiable à l'heure présente; mais l'optimisme ne doit pas faire oublier la nécessité de continuer la lutte sans trêve. Car l'hydre de l'alcoolisme ne se réduit pas avec des chants de triomphe. A mesure qu'au monstre on